



années. A Montreux, le législatif vient d'accepter une motion allant dans ce sens. Genève a décidé d'interdire dès le 1.1.2020 les plastiques à usage unique pour les activités qu'elle autorise sur son territoire. Afin de réduire la consommation de cette matière, l'uni de Genève et l'EPFL bannissent également le plastique à usage unique dans leurs cafétarias et restaurants.

Au niveau du canton du Valais, l'agenda 2030 mentionne au chapitre 1 intitulé « consommation et production » : « Les atteintes existantes aux milieux naturels, au paysage et aux ressources doivent être corrigées et évitées à l'avenir. En matière de production de déchets urbains, les pratiques des citoyen-ne-s valaisan-ne-s doivent encore sensiblement évoluer pour augmenter le taux de recyclage et diminuer la quantité de déchets produits ». Un des défis est de : « tendre vers une économie circulaire en soutenant l'écoconception, en limitant la production de déchets (fabrication, transport, distribution, consommation) et en augmentant le recyclage (infrastructures, sensibilisation) ».

La ville de Sion a décidé de passer à l'acte. Elle a fait le choix de relever les défis auxquels notre société est confrontée en proposant des actions concrètes. Afin de diminuer les déchets et lutter contre le gaspillage des ressources, elle ne veut plus dès 2020, de vaisselle jetable lors de manifestations sur son territoire. Les organisateurs d'évènement devront recourir à de la vaisselle réutilisable et ce pour tous les types de couverts et de récipients. Sierre souhaite également mettre en place cette disposition pour les évènements ayant lieu sur son domaine public.

Il s'agit dès lors d'emboîter le pas de ces villes responsables et de prendre les mesures nécessaires visant à nous libérer des plastiques à usage unique au niveau de notre commune. L'interdiction du plastique à usage unique lors de manifestations sur notre domaine public sera ainsi en parfaite adéquation avec notre volonté d'acquiescer le label Cité de l'énergie Gold. En effet, le concept de gestion des déchets (récolte des déchets verts avec son ramassage porte-à-porte) a été relevé comme un point fort lors du réaudit. Il n'est donc pas à en douter que l'interdiction de plastique à usage unique lors de manifestation sur notre territoire sera un élément non négligeable pour l'obtention du label Gold.

Il est à relever qu'il existe, sur le marché, de nombreuses entreprises qui proposent des services de location pour la vaisselle réutilisable. Dans notre région, depuis 2013, un partenariat existe entre la société Molotov Events, spécialisée dans l'organisation d'évènement, et le site chablaisien de la Fovahm, fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées. La vaisselle consignée, utilisée lors de manifestations, est lavée par des personnes en situation de handicap mental, travaillant dans les ateliers du Tonkin sis sur notre commune ! Cette proximité permet de diminuer les coûts et les impacts environnementaux induits par le transport. De plus, cette collaboration permet aux personnes handicapées de diversifier la palette de leurs activités. Le résultat est sans appel : on ne jette plus, on récupère, on lave et on réutilise. Le gain écologique est considérable, les déchets peuvent être réduits de 80%. Cette coopération se veut donc écologique et social.

## Conclusion

L'utilisation de la vaisselle réutilisable permet de limiter la consommation de ressources naturelles, de réduire la production de déchets, de réduire le littering et d'avoir, in fine, un meilleur écobilan et une préservation de notre environnement. Nous demandons donc au Conseil Municipal d'introduire un nouvel article dans le règlement adéquat (déchets, police ou nouveau règlement) qui stipule que, pour toute manifestation ayant lieu sur le territoire communal, la vaisselle en plastique à usage unique doit être bannie au profit de la vaisselle réutilisable.

Nous vous remercions de soutenir cette motion qui vise à diminuer notre impact environnemental.

Collombey-Muraz, le 6 février 2020

1<sup>er</sup> signataire :

